



COMMUNIQUE DE PRESSE

9 juillet 2013

réforme des rythmes scolaires à Chamonix : « une adaptation sans précipitation! »

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, bruyamment annoncée à la fin du dernier hiver, la commune de Chamonix a lancé une démarche de concertation étroite avec les établissements, les parents d'élèves et les acteurs du milieu associatif, afin de parvenir à l'élaboration d'un projet éducatif qui soit le plus adapté au rythme des enfants et aux attentes des familles.

Aurore TERMOZ, adjointe aux affaires scolaires, précise cette **démarche progressive et participative** de nature à déboucher sur une proposition originale (cf. pièce jointe) :

"Si nous avons renoncé à appliquer la réforme dès la prochaine rentrée, c'est que **nous préférons préparer soigneusement cette adaptation des rythmes plutôt que réformer dans la précipitation**. Forts de la connaissance du rythme de vie des familles sur notre territoire, **nous avons étudié trois hypothèses** permettant de répondre aux préoccupations des parents en s'appuyant sur la valorisation des ressources socio-éducatives locales :

- 1, **l'application stricto sensu** de la réforme avec une neuvième demi-journée supplémentaire, placée le mercredi ou le samedi (sur dérogation),
- 2, un système plus ambitieux mais respectueux des contraintes en terme de gestion des ressources humaines et logistiques avec **l'aménagement d'une demi-journée par semaine dédiée aux activités éducatives péri et extra-scolaires**,
- 3, une proposition **d'annualisation des temps scolaires** qui permettrait de différencier la période hivernale et de mieux considérer les pratiques sportives propres à la vallée.

Nous continuons d'avancer sur le projet : le dernier questionnaire sur ce sujet envoyé aux parents d'élèves chamoniards nous a été **retourné complété par près de 90% d'entre eux, signe d'un intérêt manifeste!**

Une fois que la proposition d'aménagement la plus adaptée à notre situation aura été précisée, il nous restera à la faire valider par les services de l'Education Nationale et de la Direction de la cohésion sociale : **rendez-vous à la rentrée pour un automne fructueux, dédié à l'élaboration d'un Projet Educatif Territorial que nous souhaitons de qualité"**.